

## Des vélos électriques pour les collectivités et établissements publics

**Jeudi 11 mai, devant le magasin Sauca à St-Affrique a eu lieu une cérémonie de remise de vélos par des membres du Parc naturel des Grands Causses qui ont soutenu une initiative verte : parcourir les petits trajets entre les collectivités ou les établissements publics de Millau, Sévérac ou encore St-Affrique en vélo électrique plutôt qu'en voiture.**

29 vélos Peugeot électriques et flambrants neufs d'une valeur avoisinant les 2.600 euros attendaient les représentants de chaque structure devant le magasin Sauca, situé sur l'avenue Jules-Bourguignon à St-Affrique. Au commencement de cette initiative liée au Plan Climat Energie Territorial (PCET) porté par le Parc des Grands Causses, il y a la volonté de réduire les consommations énergétiques pour atteindre l'équilibre entre la production d'énergies et la consommation sur le territoire.

« 43 % des consommations dans le Parc sont liés aux transports, notamment à l'utilisation de la voiture. » Les représentants du Parc ont rappelé leur engagement en faveur des modes de circulation plus doux comme les formations à l'éco-conduite, le

développement du covoiturage, et de l'auto-stop. Mais ils souhaitent désormais réduire encore plus les consommations sur le territoire. C'est ainsi qu'ils se sont lancés dans ce projet.

« Dans les villes de Millau, St-Affrique et Sévérac-le-Château, les agents des établissements publics sont régulièrement amenés à effectuer des trajets de courtes distances (1 à 3 km) pour se rendre d'un service à un autre au sein de la même agglomération, des trajets systématiquement réalisés en voiture. » Des trajets où les véhicules diesel surconsomment selon les membres du Parc. Il s'agit alors de troquer la voiture contre un vélo à assistance électrique. Les agents spor-

tifs ou non pourront donc se déplacer en réduisant les émissions de leur structure durant l'année.

Grâce à la signature d'une convention entre les structures, le Parc des Grands Causses et le magasin Sauca, la Communauté de communes de Millau Grands Causses, la Communauté de communes du St-Affricain, Roquefort et Sept Vallons, la ville de Millau, la commune de Sévérac d'Aveyron, l'office public de l'habitat Millau Grands

Causses, et les lycées publics Jean-Vigo (Millau), Jean-Jaurès et La

Cazotte (St-Affrique) bénéficieront de plusieurs vélos mis à leur disposition pour 400 euros par vélo et pour 5 ans. Les organisateurs de la convention estiment que ces 29 vélos pourraient parcourir la distance de 30.000 km en un an, soit l'équivalent de la consommation de 3 véhicules diesel en moins rejetée dans l'air du territoire du Parc régional. Après ces cinq années, le Parc naturel espère que les collecti-

vités et établissements publics seront convaincus par la démarche et changeront durablement leurs habitudes.

« Les participants à l'opération pourront alors décider s'ils veulent acheter les vélos que leurs agents ont pu utiliser pendant le temps de la convention. » Sur la commune de St-Affrique, il y aura trois vélos au lycée La Cazotte, deux à Jean-Jaurès, et cinq vélos pour la Communauté de communes du St-Affricain, Roquefort et Sept Vallons. Les structures participant à l'opération se sont dites satisfaites de recevoir ces vélos à assistance électrique et de prendre part à l'engagement en faveur des déplacements « doux ». D'ici 5 ans, comme l'espèrent les signataires, il sera devenu chose commune de voir les agents publics enfourcher leur bolide – pouvant rouler jusqu'à 25 km/h avec la seule assistance électrique et possédant une autonomie de 90 km – et ainsi éviter l'émission intempestive de CO2.

Alice LABROUSSE



Pour réduire les émissions de CO2 et ainsi participer à la réduction des consommations d'énergie dans le Parc naturel des Grands Causses, plusieurs structures publiques de Millau, St-Affrique et Sévérac ont reçu des vélos à assistance électrique pour parcourir des trajets courts.

## ■ CAUSSES ET VALLÉES

midilibre.fr  
mercredi 24 mai 2017

# La Cavalerie Le projet de la caserne se dessine

Un jury a choisi le groupement qui s'occupera du chantier.

Le ministère de la Défense devait choisir un groupement d'entreprises pour la deuxième tranche de travaux, qui verra se construire le futur casernement de la 13<sup>e</sup> DBLE à La Cavalerie, à la suite des appels d'offres émis en 2016, dans le cadre d'un jury de CCAEM (Conception, construction, aménagement, entretien et maintenance) portant sur un marché de plus de 50 millions d'euros.

Une fois n'est pas coutume, les militaires du service d'infrastructure de la défense, dans un souci de transparence, avaient convié à ce jury des élus du Département, en la personne du président du conseil départemental, Jean-François Galliard, qui pour l'occasion s'était fait représenter par son conseiller sur ce dossier. Jean-Michel Monbellei-Valloire, président du Parc naturel régional des grands causses, Alain Fauconnier, président de la communauté de communes Larzac et Vallées, Christophe Laborie et le maire de La Cavalerie François Rodriguez étaient également présents.

Les élus n'avaient qu'un rôle consultatif, le vote étant réservé à un collège d'experts militaires et civils.

Les cinq groupements ont fait preuve d'éloquence et d'habileté pour défendre leur projet



### ■ Un rôle consultatif pour les élus.

sous forme de "grand oral", leurs dossiers ayant préalablement été passés au peigne fin pour discerner les points nécessitant des remarques.

Les élus ont fait profiter l'assemblée de leur connaissance du terrain, de l'environnement humain et du climat du lieu d'implantation du régime. Le choix a été difficile au regard des critères exigeants de l'appel d'offres, mais la méthode utilisée a permis de faire la part des choses.

Le lauréat a été connu en début de semaine, il s'agit d'une PME bordelaise, qui s'est d'ores et déjà engagée à faire travailler des sous-traitants aveyronnais. On peut imaginer que les élus locaux seront vigilants sur ce point, eux qui déploient des trésors d'ingéniosité et investissent l'argent du département et de

la région dans les équipements nécessaires au nouveau régime. Le groupement choisi s'est également engagé à faire travailler la filière bois locale, à replanter le double des arbres abattus pour les travaux en essences endémiques et à respecter les normes écologiques particulièrement sensibles sur le plateau. Un vrai défi pour ces entreprises et une véritable chance pour notre territoire.

# Camarès Une balade pas comme les autres

La commune, avec le Parc des grands causses, a mis au point un parcours où le numérique est au service du patrimoine.

**A** l'approche de la saison estivale, Camarès boucle sa balade numérique. « Une initiative résolument moderniste qui répond aux missions du Parc naturel régional des grands causses, à travers son volet touristique et la nécessité de se doter de nouveaux outils numériques pour répondre aux nouvelles attentes des touristes, souligne le maire de la commune, Jacques Bernat. Presque deux heures de parcours, un contenu très riche, à la fois instructif et ludique, invite à imaginer le paysage d'autrefois, en faisant le lien avec ce que l'on voit. ».

**Six mois de travail**  
« Constitution d'un groupe de pilotage, collecte des informations, prises de vues, écriture du scénario, enregistrement des textes audios, montage... Le projet a nécessité six mois de travail, pour aboutir à un parcours qui débute devant l'office de tourisme, en passant par la Noria, le Pont Vieux, la ville haute... », explique Roxanne Wilhelm-Jammes, chargée de mission développement culturel au Parc naturel régional des grands causses. « Chaque nouvelle balade numérique sur le territoire est l'occasion d'une redécouverte des villages, de ses habitants, avec une

mémoire très riche, une sorte de coffre-fort que l'on ouvre ». La dernière étape consistait, jeudi 11 mai, à l'enregistrement des voix dans l'ambiance feutrée du studio de Radio Saint-Affrique, où l'atmosphère était chargée en émotion.

### Entendre des gens d'ici

Après s'être imprégné du scénario et des dialogues, signés Jean-François Roustan, c'est un monde curieux qui attendait les néophytes pour la suite de l'histoire. Lors d'une séance de coaching, Sarah Carlini-Dambrin (coach vocal et comédienne, qui occupe le personnage de Pauline) a enseigné aux participants comment articuler et poser sa voix, avant la séance d'enregistrement assurée par Sébastien Goude, de la société Reoviz, qui assure le côté technique. « L'intérêt d'une balade est de nous plonger dans la musique du langage de ce pays en nous reliant à ses habitants et à la richesse de leur accent. C'est important que cette promenade donne l'occasion d'entendre des gens d'ici. Non seulement c'est une manière de les intégrer à cette action, mais c'est aussi, pour les visiteurs, l'occasion d'entrer dans ce village un peu comme on entre dans une famille, puisque les personnages vivent ici ou ont des racines au pays, explique Sarah qui relève la très bonne



■ Les participants ont enregistré leurs voix au studio de Radio Saint-Affrique.

interaction entre tous les participants, d'âges et d'univers différents. L'échange permet toujours de s'enrichir et de découvrir. » On sent le chaleureux contact que la comédienne a établi avec le groupe qu'elle guide, toujours d'un regard bienveillant, comme un fil conducteur qui réunit ces personnages qui se succèdent devant le micro, en se prome-

nant du passé au présent. Est-il si facile de passer de l'imaginaire au réel, de la lecture à la prise de son ? Les protagonistes de cette aventure nous livrent leurs impressions... Embarquement imminent à "La mémoire des deux rives". Laissez-vous donc tenter, d'ici quelques semaines, sur un parcours au concept de visite innovant.

■ N. B. "La mémoire des deux rives", est le nom de la balade.

■ Le Parc naturel régional propose de nombreuses balades. Elles sont disponibles sur son site dédié : <http://rando.parc-grands-causses.fr> ainsi que sur les deux applications de balades et de randonnées sur Android et iOS.

### EN KIOSQUES

#### "Midi Balades"

Pour la quatrième année, *Midi Libre* propose son hors-série *Midi Balades*, en vente pendant toute la période estivale chez les dépositaires classiques du journal. L'occasion de découvrir 180 itinéraires de randonnées en Aveyron et en Lozère.

## LA QUESTION Qu'avez-vous pensé de l'enregistrement de la balade numérique de Camarès ?

**ANDRÉ SERIN,**  
Personnage  
d'Amaud du Pont



Cette balade m'a séduite. Cet enregistrement est l'aboutissement et la concrétisation de ce projet. J'espère que les visiteurs prendront du plaisir.

**ANDRÉE CROUZILLAC**  
Dans le rôle  
de la voix off



L'expérience est intense et procure quelques poussées d'adrénaline. Nous ne nous connaissions pas et nous sommes parvenus à travailler ensemble.

**SARAH CARLINI-DAMBRIN**  
Interprète de Pauline



L'ambiance bon enfant et chaleureuse, avec une volonté de bien faire, a été omniprésente. C'est un beau travail réalisé avec beaucoup d'enthousiasme.

**YVES DURAND,**  
Dans le rôle  
de Guilhem, le berger



Je salue l'initiative de mettre "l'accent sur l'accent" ! C'est une composante clé dans ce type de projet. J'interviens sur toutes les balades et j'y prends beaucoup de plaisir !

**JEAN-PAUL VERDAGUER**  
Emile Cartailhac



Je qualifierais cette aventure d'une œuvre collective très réussie au niveau de sa conception et de sa réalisation, j'y vois un grand succès. L'expérience fut très intéressante !

**RENÉ JULIEN**  
Dans le rôle  
des frères Cot



A l'origine de la création de "Radio Choc" en 1980 dans l'Hérault, je donnais à l'époque les résultats sportifs, mais j'avais oublié qu'être audible demandait un tel effort !

**CHARLES SÉNÉGAS**  
dans la peau  
de Jean Maroger



Je dirais que l'expérience est agréable, mais elle suscite beaucoup d'émotion sur trois objectifs : respecter le texte, avoir la bonne intonation et se mettre dans la peau du personnage.

## Saint-Laurent-d'Olt Une zone propice au sylvopastoralisme trouvée

La séance du conseil municipal du 5 mai a commencé par un point sur les travaux à Estables.

Après l'enfouissement des réseaux secs, les travaux se poursuivront sur l'éclairage public. Dans le cadre du concours annuel des prairies naturelles, qui se déroulera fin mai, huit parcelles ont été choisies par les agriculteurs. La commission agricole réfléchira à sa forme et sa date et un temps de restitution festif sera organisé durant l'été. Une exposition sur les arbres remarquables de l'Aveyron sera hébergée par la mairie durant la saison estivale. Depuis plusieurs années, la commission agricole se préoccupe de l'avenir des exploitations. Récemment, elle a

observé que la rive gauche du Lot entre Marijolet et l'Alauzet pourrait être une zone propice au sylvopastoralisme et à la valorisation des châtaigneraies. Pour cela, elle a invité vingt-huit propriétaires à une réunion publique avec le Parc des grands causses, l'Addear, le conservatoire de la châtaigne de Rignac et les élus. La commission se veut force d'informations mais ne souhaite en aucun cas se substituer aux propriétaires.

Le conseil a, ensuite, abordé le planning des activités périscolaires, qui est bouclé pour l'année 2017-2018. Dans ce cadre, il a évoqué le risque de perte d'un poste d'enseignant qui préoccupe beaucoup les élus, parents d'élèves et ensei-

gnants. La création d'une maison d'accueil maternelle a également été débattue. Une mise aux normes sur quelques aspects devra être réalisée sur le site de la déchetterie. Un gros investissement pour réduire les fuites d'eau sur le réseau est prévu par le syndicat de l'eau. Le maire a informé le conseil qu'une réflexion est menée actuellement au niveau de la communauté de communes sur la spécialisation de certains équipements et sur la répartition des compétences.

Pour finir, une motion est votée à l'unanimité contre la fermeture du centre d'exploitation "routes" de Campagnac. Le prochain conseil aura lieu **vendredi 9 juin**, à 20 h 30.

# Sauclières Du monde pour la randonnée contée

Quatre-vingts marcheurs se sont donnés rendez-vous samedi.

Samedi 20 mai, le temps était très agréable pour marcher. Une salle adaptée pour passer la soirée de façon intimiste à Campestre, a été mise à disposition des quatre-vingts participants à la journée de randonnée contée (trente enfants/ados et cinquante adultes).

Le mélange des générations a été réussi dans une ambiance conviviale et familiale. La rencontre a commencé par une conférence autour du légendaire causenard, animée par l'association La tortuga, trois voix entremêlées pour plonger dans les méandres de la tradition orale (le conteur Yves Durand, le linguiste Jacques Astor et l'ethnologue Katia Fersing).

Pendant ce temps, une marche vers Homs s'est déroulée en compagnie du conteur Serge Valentin. Autour de la lavogne, tous les participants ont profité d'un goûter (offert par la mairie de Sauclières) en appréciant les



■ Goûter conté autour de la lavogne d'Homs.

informations toponymiques sur les noms des villages, de la flore... Tout le groupe s'est ensuite dirigé vers Campestre-et-Luc. L'association Les arbres têtards a ponctué la balade avec des interventions botaniques et des lectures de paysage. Comme prévu, l'apéro a été offert par la mairie de Campestre-et-Luc. Après le repas partagé, orchestré par l'APE d'Alzon, les différents conteurs ont enchanté les oreilles des participants avec des contes merveilleux et facétieux, en

passant par des lectures de l'œuvre d'Adrienne Durand Tullou, *L'amante du Causse*. Cette action collective pourrait se réitérer et évoluer si l'envie et les forces vives sont au rendez-vous. L'association Culture d'accueil a participé à la création de l'affiche, à la communication et à la prise de sons et d'images le jour J. Le Parc régional des grands causses, les mairies de Sauclières, Alzon, Campestre-et-Luc et Vissec ont financé cette rencontre.

## Nant Animations autour des gypaètes

Voilà trois semaines que le gypaète barbu a été réintroduit par le PNR des grands causses et la LPO. Plusieurs animations sont proposées sur le vautour. Et notamment une exposition *Gypaète barbu*, qui sera installée dans différentes communes dont celle de Cantobre à la salle Julia-Veyrié, du 1<sup>er</sup> au 20 juillet, ouverte uniquement tous les mercredis de 14 h à 18 h par la LPO Grands Causses. Pendant l'été, différentes activités ludiques et scientifiques permettront aux enfants, de 7 à 13 ans, de découvrir le Gypaète barbu et les autres espèces de vautours. Elles auront lieu à

au camping Le Roc qui parle de Nant, les mardis 18 et 25 juillet, de 10 h à 12 h et au camping des deux vallées les mardis 1 et 8 août, de 10 h à 12 h.

Des sorties natures sont également proposées par les animateurs de la LPO grands causses pour partir à la découverte des richesses naturelles des gorges du Trévezel. Avec jumelles et longues-vues, il sera peut-être possible d'observer le gypaète les dimanches 11, 18 et 25 juin, tous les mercredis de juillet et d'août. Le rendez-vous est fixé à Cantobre de 10 h à 12 h (réservation à l'office de tourisme).

## L'ARRIVÉE

# Un nouveau gypaète réintroduit



**Durzon, viaduc et Calendreto vont avoir une nouvelle amie. Les trois gypaètes réintroduits au début du mois de mai sur les hauteurs de Nant vont être rejoints, jeudi 1er juin, par un quatrième vautour. Cette arrivée est programmée dans le cadre du plan de réintroduction de l'espèce porté depuis plusieurs**

**années par le Parc naturel régional des grands causses et la Ligue de protection des oiseaux. Ce nouveau rapace, est une femelle, âgée de 3 mois et originaire du centre d'élevage d'Harlingsee (Autriche). L'oiseau sera placé dans un espace séparé des autres oiseaux pour éviter les conflits.**

## Vabres-l'Abbaye Les pionniers du jardin honorés



■ Les anciens présidents ont été à l'honneur.

La 20<sup>e</sup> édition du Rendez-vous jardinier a été l'occasion de mettre à l'honneur les anciens présidents de l'association Vabres d'hier à demain, sans qui, cette manifestation phare de la vie vabraise n'aurait jamais existé. Pierre Mas était aux commandes il y a 20 ans lorsque l'événement a vu le jour à l'initiative de Christiane et Pierre Catala. Ce dernier a ensuite pris le relais, avant de passer la main à Monique Frey.

Isabelle Greffeuille, actuelle présidente, leur a

offert un couteau-souvenir de la 20<sup>e</sup> édition, en présence de Sébastien David et d'Emilie Gral, conseillers départementaux, de Christian Font, vice-président du Parc, de Michel Bernat, maire, et de ses adjoints. Elle a profité de cette occasion pour remercier tous les membres de l'association et bénévoles qui œuvrent tous les ans pour préparer cette journée. Monique Frey a salué la mémoire de ceux qui nous ont quittés durant ces dernières années, Evelyne Laranjo, Maurice Frey et Yves Rouquette notamment.

### Nant Les trois jeunes gypaètes barbus se portent très bien

Voici les dernières nouvelles des trois jeunes gypaètes lâchés le 2 mai dernier sur la commune de Nant.

Âges des oiseaux au 23 mai : Durzon 115 jours, Viaduc 114 jours et Calandreto 107 jours. Les trois oiseaux progressent bien dans leur évolution. Viaduc semble être celui qui a le plus d'avance en termes d'activité dans la vire et de nombre de battements d'ailes. Il détient notamment le record du nombre de battements d'ailes par jour jusqu'à présent. Les interactions sont plutôt calmes à présent et les signes d'agressivité ne sont plus vraiment perceptibles. La pose des balises a été réa-



■ Gypète barbu au Trevezel.

lisée mardi 16 mai, tout s'est bien déroulé. Les oiseaux semblent bien s'adapter à ce nouvel équipement, ils tirent de temps en temps sur l'antenne et le harnais pendant l'entretien plumage mais tout

semble bien en place. Prochain lâcher d'un oiseau gypaète, le **jeudi 1<sup>er</sup> juin**, à Nant (Place du Claux). Le déroulé de la matinée et de l'événement est le même que celui du 2 mai.



# Saint-Sernin-sur-Rance

## Une nouvelle licence

La maison familiale Valrance ouvre une nouvelle formation.

La Maison familiale rurale Valrance forme par la voie de l'alternance, de la classe de 4<sup>e</sup> à bac + 2, aux métiers de la nature, de la chasse et de l'environnement. « Pour la rentrée 2018, nous avons en projet l'ouverture d'une licence autour des espaces naturels, du tourisme et des activités physiques de pleine nature, de niveau bac + 3 », annonçait Olivier Courant, directeur de Valrance, samedi 13 mai, en marge des discours officiels qui ont marqué l'anniversaire des 50 ans de l'établissement. « Cette licence se fera en partenariat avec l'université de Montpellier II et celle de Paul-Sabatier à Toulouse. L'objectif étant de proposer une élévation de niveau aux étudiants. Ceci s'inscrit dans la politique de la Région qui est de proposer, en milieu rural, des possibilités d'études de niveau supérieur sans passer par Montpellier et Toulouse. » Cette licence ouvrirait des perspectives à l'international avec pour les étudiants des stages en alternance, notamment au Québec.

### Cinquante ans de développement

Pour ses 50 ans, Valrance avait invité, dans la salle Saint-Martin, les anciens élèves et personnels, ainsi que les élus et chefs d'établissement scolaires sud-aveyronnais. A l'heure des discours, ce fut une avalanche



■ Une partie des invités à l'anniversaire.

de louanges, tant sur la qualité de l'établissement que son action, son rôle et son rayonnement. « Le modèle de Valrance par la voie de l'alternance est mondial et on le retrouve partout où il y a à faire du développement », déclarait Jacques Godfrain, ancien ministre la Coopération. Robert Fizes, président de Valrance, a retracé l'historique de l'établissement créé en 1966 dans le centre de Saint-Sernin, rue du Mazel, et qui a reçu ses premiers élèves en 1967 : « Aujourd'hui, Valrance, c'est vingt administrateurs, quarante-deux salariés en CDI et une quinzaine de saisonniers pour le village vacances. C'est 269 élèves dans douze classes, 340 salariés en formation continue chaque année, 4 500 enfants, adolescents et adultes accueillis par an en classe de découverte, colonies, séjours adaptés et randonneurs, ce qui représente

15 000 journées. C'est 2 900 000 € de budget. » Pour Annie Bel, maire et conseillère départementale, « Valrance joue un rôle essentiel dans la vie locale économique et touristique ».

La conseillère régionale Emmanuelle Gazel soulignait que l'établissement est « un véritable symbole, témoin de la réussite en milieu rural et un véritable outil de développement local au service des jeunes ».

Valrance « pôle de référence français » pour Emmanuel Clero, directeur régional des Maisons familiales, Valrance « qui manifeste un dynamisme constant », pour le sénateur Alain Marc, Valrance enfin « acteur majeur de la formation », pour le député Arnaud Viala. Christian Font, vice-président délégué du Parc des grands causses, a lui basé son intervention sur la protection et le développement du territoire.

JOURNAL DE MILLAU – Jeudi 8 juin 2017

## Elle s'appelle Arcana



Arcana dans sa rocaïre d'origine.

**GYPAETE C'est un bien joli nom qui sonne et résonne pour cette magnifique gypaète femelle, destinée à rejoindre les trois mâles nichés dans la cavité des falaises du Trevezel, le 2 mai.**

C'est l'occasion, en ce jeudi 8 juin, après une belle nuit passée à l'hôtel des Vignettes de Nant (en occ), traditionnelle Arcana ne se refuse rien ! de se faire baptiser par deux groupes d'élèves des écoles de Cornus (E24CM-CM2) et de La Baguerie (maternelle-CP), en présence de Raphaël Néouze (responsable-coordonneur de la LPO Grands Causses), Florent Tarnise (directeur du PNRR) et du maire de Terres, Régis Volpéret, devant un public copieux.

Arcana signifie «cave rouge» en occitan et correspond ainsi à la couleur des plumes blanches des gypaètes barbes qui se ont sous le cou et qui deviennent rouge-ocres lorsqu'ils sont adultes. Mémorable se fait dans déposer dans une niche digne d'un hôtel 4 étoiles, sur l'un de celles de Calan-

dreu, Darzon et Viaduc, protégée des attaques d'envoleuses de ses trois jeunes mâles, âgés de quatre mois, qui ont commencé depuis peu leur apprentissage de la vie libre-guile insectaire. L'envol ! En effet, Arcana a pu voir, à son arrivée, Viaduc reposant sur ses gros mollets, après un petit arrêt de quelques minutes pour la plus grande joie des observateurs de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) et du Parc naturel régional des Grands Causses. Calandreu, quand à lui, pendant son envol (il se stabilis mieux à 2042) pour être protégé, se repose dans la végétation, au pied de Tabe. En ce qui concerne l'humain, Mésedre se permet sur le plateau, surveillé par une des réserves de la LPO. Il avait pris son envol mercredi et, depuis, il passe son temps à se promener... à l'aveugle ! Longue vie à ces Gypaètes barbes, qui sont de vrais stars pour la commune de Nant et pour tous les habitants de la LPO et le Parc naturel régional des Grands Causses, ainsi que pour le réseau d'éco-citoyens (E24CM) en Occitanie où sont nés Arcana et Viaduc.

Pour plus de détails : <http://www.parc-naturel-grands-causses.fr>

## Nant

# Le gypaète Arcana a pris ses quartiers

Arcana. C'est un bien joli nom qui sonne et résonne pour ce gypaète femelle, destiné à rejoindre les trois mâles nichés dans la cavité des falaises du Trevezel, le 2 mai dernier.

Jeudi 1<sup>er</sup> juin, après une bonne nuit passée à l'Hôtel des voyageurs de Nant l'oiseau s'est fait baptiser par deux groupes d'enfants des écoles de Cornus (CE2-CM1-CM2) et de La Blaquérie (Maternelle-CP), en présence de Raphaël Néouze (responsable-coordonateur de la LPO grands Causses), Florent Taxis (directeur de la LPO) et du maire de Trèves, Régis Valgaler, devant un public nombreux !

Arcana signifie "Ocre rouge" en occitan et correspond aussi à la couleur des plumes blanches des gypaètes barbus, qu'ils ont sous le cou et qui deviennent rouge-ocre lorsqu'ils sont adultes. Mademoiselle a été instal-



■ Arcana est la 4<sup>e</sup> gypaète introduite cette année.

lée dans une niche digne d'un hôtel 4 étoiles, non loin de celles de Calandreto, Durzon et Vladuc.

Longue vie à ces gypaètes barbus, qui sont de vraies stars pour la commune de Nant et pour tous les acteurs de la LPO et le Parc naturel régional des grands causses.

Pour suivre leur évolution : <http://rapaces.lpo.fr/gypaete-grands-causses/lacher-2017>

► Correspondant Midilibre : 07 56 06 18 12

## Montlaur

**ROUGIER EN COULEURS 2017.** — Le Printemps du Rougier a tenu ses promesses. Il a bien voulu nous accorder au delà des quelques rincées du samedi 3 juin, un week-end tout en douceur!

Rougier exceptionnel en ce mois de juin, voilà de quoi motiver nos 34 peintres qui émaillaient cette immense toile, blottis dans les calades ou perdus dans les « montagnettes ».

Pendant ce temps, une vague de randonneurs, forte de 2 dizaines de marcheurs, a louvoyé sur le sabel, savouré ce kaléidoscope, étourdie par les odeurs de thym, de genêt et de chèvre-

feuille. Nos guides Claude Arvieu et Brigitte Bernat ont partagé leur passion et leur métier avec bonheur : faune, flore et pastoralisme furent mis en exergue. Nous avons entre autre assisté à la tonte de moutons réalisée et commentée par l'expert du jour Baptiste Massebian au Mas de Privat.

Pour les férus d'architecture et d'histoire, Mariette Leclair a su esquisser le Montlaur des siècles passés!

Nos plus jeunes ont réalisé une fresque géante encadrés par des parents de l'APE, puis se sont esclaffés devant les pitreries du clown Alerio.

Skateboard, zumba, pétanque et autres danses endiablées de l'orchestre « Double Jeu » ont dérouillé jeunes et vieux mollets.

Les 10 artisans du marché d'art, déployés sur les parterres des terrains de pétanque, ont un peu galéré certes mais ils ont quand même partagé avec sourire leur savoir-faire exceptionnel.

Tout au long du week-end, les restaurants « l'Oustalet » et « Le Clos Normand » ainsi que le traiteur local « Sarabelle » nous ont proposé de succulents repas. Qu'ils trouvent ici toute notre gratitude pour ce réconfort unanimement salué.

Quant à nos élus, ils étaient dans le ton ! Christian Font, président délégué du Parc régional des Grands Causses, Jacques Bernat, maire de Camarès, et Patrick Rivemale, notre maire, nous ont rappelé l'importance de l'art et de la culture y compris et surtout au sein de notre communauté rurale.

Le clou du week-end nous attendait le dimanche après-midi. Pas loin de 200 personnes ont disputé (amicalement) les 34 toiles de nos maîtres!

Tout a disparu au bon prix pour le plus grand bonheur des artistes ! Ce fut une vente à la criée remarquable!

Apéritif et concert de Sheik and Swing Band conclurent ce dimanche tout en couleurs.

Merci à tous et surtout aux associations de la commune (Écrin du Dourdou, Le Rocantou, La pétanque Montlauraise, l'APE, A.S.A du Canal, gymnastique) ainsi qu'à nos artisans et commerçants locaux, pour avoir joué « la même partition » sous la houlette du dynamique chef d'orchestre Guy Bernat.

Tout ceci s'est passé un 3 et 4 juin quelque part « au cœur du rougier »!

Découvrez les chefs d'œuvres de nos artistes et quelques flashes de cette manifestation sur le site internet « [ecrinindoudou.fr](http://ecrinindoudou.fr) ».

Cela vous a plu, vous souhaitez participer ou découvrir... alors, amis peintres, amoureux du rougier, d'ores et déjà réservez votre premier week-end de juin 2018 ! A l'année prochaine.

**SOLSTICE D'ETE.** — Le comité des fêtes de Montlaur est heureux de convier la population du village au feu de la Saint-Jean, le vendredi 23 juin à partir de 20 h 30, sur l'aire de jeux, près de la salle des fêtes. Le verre de l'amitié sera partagé autour du feu. Vous êtes attendus nombreux pour fêter ensemble l'arrivée de l'été.



## Le mystérieux parchemin de la collégiale

Un parchemin ? Voilà une énigme à résoudre à Belmont. Mais de quel parchemin s'agit-il ? Pour le découvrir, il faut passer par l'office de tourisme et poser la question à l'animatrice qui fournira le matériel nécessaire pour aller, de ruelle en ruelle, à la chasse à ce trésor. Une fois muni d'une tablette tactile ou d'un smartphone, et après avoir téléchargé l'application adéquate, le visiteur part à la découverte des points d'intérêt du village en compagnie de Guilhem, berger et conteur : le pont-vieux, la maison d'Hélène, la maison consulaire, la chapelle de Sériguët et bien sûr la collégiale intérieure et extérieure, avec un tour d'horizon du haut du clocher... Il s'agit d'un outil ludique, bien mieux qu'un audio-



■ Les points de visite sont répertoriés sur une photo aérienne.

guide, pour réaliser une visite numérique de Belmont. Cet outil, destiné aux touristes et aussi aux Belmontais qui veulent en savoir un peu plus sur leur cité, a été initié par la municipalité, en collaboration avec l'office de tourisme et un comité de pilotage avec

le Parc des grands causses. Une tablette numérique peut être prêtée par l'office de tourisme contre une caution et une pièce d'identité. La fin de cette promenade se termine par l'embrasement de la collégiale lors de la fête des 500 ans.

## Camarsès

bonne imitation et se mettra dans la peau du personnage.

**André Serin, personnage d'Arnaut du Pont :** Cette balade, alliant sciences et technologie, m'a séduit dès le départ. Cet aménagement est l'aboutissement et la concrétisation de ce beau projet. L'espère que les visiteurs et les Camarsésiens prendront autant de plaisir à découvrir cette balade que nous avons eu à la réaliser.

**René Julien, dans le rôle des frères Cot :** A l'origine de la création de Radio Cloac, en 1980, dans l'Hérault, je donnais à l'époque les résultats sportifs, mais j'avais oublié qu'être audité dans un micro demandait un tel effort ! Donner vie à des personnages qui ont marqué le vie camarsésien n'est pas si évident.

**Jean-Paul Verdaguer, Emile Cartailhou :** Je qualifierais cette aventure d'une œuvre collective très réussie au niveau de sa conception et de sa réalisation. J'y vois un grand succès. L'expérience a été très intéressante.

**Yves Durand, dans le rôle de Guilhem, le berger :** Je salue l'initiative de mettre l'accent sur l'audio ! C'est une composition très dans ce type de projet. L'audio pour ce personnage dans toutes les balades numériques.

**Le Progrès Saint-Affricain :** Comment avez-vous vécu l'enregistrement de la balade numérique de Camarsès ?

**Charles Sénégas, dans la peau de Jean Marsarg :** Je dirais que l'expérience est agréable, mais elle nécessite beaucoup d'attention sur trois objectifs : respecter le texte, avoir la

**BALADE NUMÉRIQUE : EMBARQUEMENT IMMINENT A LA MÉMOIRE DES DEUX RIVES.** — A l'approche de la saison estivale, Camarsès boucle sa belle mémoire. « Une initiative résolument modernisée qui répond aux missions du Parc naturel régional des Grands Causses à travers son volet touristique et la nécessité de se doter de nouveaux outils numériques pour répondre aux nouvelles attentes des touristes, souligne le maire de la commune Jacques Berric. Presque deux heures de parcours, un contenu très riche et la fois restreint et ludique invite à imaginer le paysage d'aujourd'hui, en faisant la lien avec ce que l'on voit. »

**Six mois de travail**  
« Constitution d'un groupe de pilotage, collecte des informations, prises de vues, scénarii de visiteurs, enregistrement des textes audio, montage... Le projet a nécessité six mois de travail pour aboutir à un parcours qui débute devant l'Office de Tourisme, en passant par la Marle, le Pont Vieux, la ville haute... explique Rosanna Wilhelm-Jamnes, chargée de mission développement culturel au parc naturel régional des Grands Causses. Chaque nouvelle balade numérique qui se crée est l'occasion d'une redécouverte des villages, de ses valeurs, avec une mémoire très riche, un savoir de culture locale que l'on porte. » La dernière étape consistait, jeudi 11 mai, à l'enregistrement des voix dans l'auditorium fermé du studio de Radio Saint-Affricain où l'atmosphère était chargée en émotion.

**La voix des gens d'ici**  
Après avoir intégré du scénario et des dialogues, signés Jean-François Roustan, c'est un monde camarsès qui attendait les employés pour la suite de l'histoire. Lors d'une séance de coaching, Sarah Carlin-Dambria, coach vocal et comédienne, qui occupe le personnage de Pauline, a enseigné aux participants comment articuler et poser sa voix avant la séance d'enregistrement assurée par Sébastien Guinde, de la société Beevoix, qui assure le côté technique. « L'intérêt d'une balade est de venir plonger dans le paysage de langage de ce pays en vous reliant à ses habitants et à la richesse de leurs accents. C'est important que cette prestation donne l'occasion d'écouter des gens d'ici. Non seulement c'est une manière de les intégrer à notre action, mais c'est aussi pour les visiteurs l'occasion d'entrer dans un village un peu comme on entre dans une famille, puisque les personnages vivent ici ou ont été nés au pays », explique Sarah qui relève la belle bonne interaction entre tous les participants, d'âges et d'origines différents. « L'échange permet toujours de s'écouter et de découvrir. »

Où sent le chaleureux contact que la comédienne a établi avec le groupe, qu'elle guide toujours d'un regard bienveillant comme un fil conducteur qui donne ces personnages qui se succèdent devant le micro, en se penchant du passé au présent.

Enfin et fielle de passer de l'imaginaire au réel, de la lecture à la prise de son ? Les protagonistes de cette aventure nous livrent leurs impressions... Embarquement imminent à La Mémoire des deux rives. Laissez-vous donc tenter, dans quelques jours, sur un parcours au concept de visite innovant.

L'inauguration de la balade numérique et la réhabilitation de la voie seront lieu, jeudi 22 juin, à 15 h à l'Office de tourisme. Les « balades des Grands Causses » sont à télécharger gratuitement sur App Store (IOS) ou Google play (Android).



révisées par le parc. J'y prends beaucoup de plaisir !

**Sarah Carlin-Dambria, qui interprète Pauline :** L'initiative était géniale et chaleureuse, avec une volonté de bien faire, à été omniprésente. C'est un beau travail réalisé avec beaucoup d'enthousiasme. L'équipe a été formidable bravo à tous.

**André Crouillat, dans le rôle de la voix off :** Je prendrai la lecture auprès des enfants dans le cadre de l'association. L'audio est fait. Mais, là, l'expérience est intense. Elle procure quelques moments d'adrénaline ! Nous ne nous sommes pas. Nous sommes

parvenus à travailler ensemble. C'est un beau travail.



# MILLAU

---

midilibre.fr  
vendredi 23 juin 2017

## 18 500

En euros, c'est la somme versée par deux entreprises du groupe privé EDF au Parc naturel régional des grands causses, dans le cadre d'une convention signée mercredi matin à Millau. Il s'agit d'un partenariat annuel lancé en 2011 et systématiquement renouvelé depuis.

Ce dispositif complète une série d'aides de l'Etat, allouées grâce à la labellisation "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" (TEP-CV). Ce label engage le PNR à une série d'actions, en faveur des énergies renouvelables notamment. En plus de l'enveloppe financière, le groupe EDF mettra son expertise technique au service du PNR. En contrepartie, la société sera associée aux actions de communications du Parc et se verra transmettre des études relatives aux enjeux énergétiques et environnementaux du territoire.

## Le Parc naturel prépare un cadastre solaire

**Energie.** Le potentiel photovoltaïque de tous les bâtiments y sera estimé.

*« Les installateurs photovoltaïques nous ont dit : "c'est le commercial qu'on ne pourra jamais se payer". »*

Mercredi, au siège du PNR des grands causses, à Millau, Alexandre Chevillon, chargé de mission énergie-climat au Parc, a présenté un projet de cadastre solaire.

Il s'agit d'un plan consultable via internet, sur lequel figureront toutes les toitures situées sur les quelque 320 000 ha du Parc. Avec, pour chaque bâtiment, l'orientation, le relief ou encore les zones d'ombre à prendre en compte. Le tout permettra d'estimer le potentiel photovoltaïque, le coût d'éventuels travaux et la rentabilité qui peut être attendue.

Le site internet est en cours de réalisation, avec la start-up In sun we trust, basée à Paris, qui a déjà réalisé un document similaire pour la



■ La mise en service est prévue en septembre.

ville de Nantes (Loire-Atlantique).

L'outil facilitera la mise en relation entre les clients et les installateurs d'équipements solaires installés dans le Parc. Une structure mixte, réunissant ces derniers et le PNR, pourrait être créée afin de faire vivre le dispositif, dont la mise en service est prévue pour la première semaine de septembre.

MARC BALTZER

## LES ÉTUDES

### De nouveaux traçages sur le causse noir

Engagées depuis quelques semaines, les études du causse Noir se poursuivent. Lancées par le Parc naturel régional des grands causses, elles doivent permettre de mieux connaître les réseaux souterrains du massif.

Deux nouveaux traçages ont été réalisés ces jours-ci. Le premier dans l'aven de Puech Negre vendredi et le second lundi dans l'aven des Fourques par des spéléos. Pour le moment, aucun de ces deux traçages n'a donné de résultats. Le colorant, totalement inoffensif,



■ **Les traçages ont démarré il y a quelques semaines.**

devrait atterrir, si les prévisions des experts du Parc se confirment, dans la Dourbie.

# Les enfants du territoire prêts à prêcher la bonne parole

**Environnement.** Les élèves de six écoles primaires ont été sensibilisés par le Parc naturel régional des grands causses aux bons gestes à suivre.

Les s'apprentent à partir en vacances. À déconnecter de l'école. Et sans doute à oublier un peu de ce qu'ils ont appris pendant l'année. Mais il serait préférable qu'ils gardent deux trois choses en tête pendant l'été. Lundi, les classes de six écoles du Sud-Aveyron ont participé à la journée de clôture de l'opération *Defi class'énergie*, lancée cette année par le Parc naturel régional des grands causses. Ce challenge faisait suite au *Défi famille énergie positive*, qui, depuis cinq ans, commençait à s'essouffler. L'objectif est le même, arriver à l'équilibre énergétique d'ici à 2030, mais avec une cible différente. Les enfants. Pour leur apprendre le plus tôt possible les bonnes pratiques, le Parc a donc proposé à cinq écoles publiques de Saucières, Creissels, Nant, Saint-Félix-de-Sorgue, Saint-Jean-d'Alcas, ainsi que la Calendreta de Millau de participer. Des classes de CE2, CM1 ou CM2 ont donc, tout au long de l'année, travaillé sur des gestes simples à mettre en place.

## Énergie, tri et lumière

Que leur reste-t-il ? C'est la question qui leur a été posée lundi, à la maison des énergies de Saint-Jean-d'Alcapiès. « Nous avons appris qu'il y avait des énergies renouvelables et non-renouvelables, explique Titouan, petit Millavois. Et que certaines énergies ne seront pas toujours là comme le pétrole. » « Dans la nature, certaines matiè-



■ Pour la clôture de l'opération, les classes se sont retrouvées à Saint-Jean-d'Alcapiès.

res, comme le bois, sont précieuses et il faut les préserver, rajoute Emile, de Creissels. On a aussi appris qu'il faut trier au maximum les déchets pour réduire le plus possible le volume des sacs noirs. »

Chaque classe a donc mis en place des actions simples pour, à leur échelle, prendre soin de l'environnement. « Chez nous, on a isolé les fenêtres avec du scotch, raconte Nattie, scolarisée à la Calendreta à Millau. Pour éviter de trop chauffer l'hiver. » « On a aussi mis des affiches à côté des robinets pour ne pas gaspiller l'eau, reprend Titouan. Et près des interrupteurs aussi pour penser à éteindre. » Toutes les classes ont essayé de travailler sur les économies d'électricité. « On s'est rendu compte que la lumière éclairait surtout le

plafond, raconte Mattéo, de l'école de Nant. On a découpé des canettes pour faire refléter la lumière dans la pièce. Grâce à ça, on a pu enlever un néon sur deux. » Les enfants du bord de la Dourbie ont également remplacé les serviettes en papier par des torchons, pour moins gaspiller.

## Changer les habitudes à la maison

Mais l'opération ne sera un succès que si les enfants font des émules. L'objectif est clair. Qu'ils prennent de bonnes habitudes et qu'ils propagent la bonne parole à la maison. Ce qu'Olivia, à Creissels, a commencé à faire. Avec sa famille, elle s'est sérieusement mise au tri. Elle a également fait changer quelques habitudes. « On ouvre les rideaux le jour avant d'allumer la

lumière pour ne pas le faire s'il n'y en a pas besoin. » Nattie et Titouan ont eux aussi convaincu leurs parents de faire davantage attention. La petite fille veille à ce que l'ordinateur soit toujours coupé quand elle quitte le logement. Pour Titouan, ça va encore plus loin. « Le soir, on débranche les câbles de tous les appareils qui se mettent en veille, raconte-t-il. Pour éviter que les petites lumières restent allumées. »

Mais le champion toutes catégories en matière d'efforts à la maison reste Gaspard, de Creissels. « On a une douche et des panneaux solaires, on trie, on fait du compost, détaille-t-il. Et bientôt, on aura des toilettes sèches. » Un résultat impressionnant. Ce n'est plus l'heure des notes. Mais ça mériterait un 20/20.

**GUILHEM RICHAUD**

# Le chabot commun peuple les rivières en toute discrétion

**Faune.** Ce poisson, particulièrement faible, est presque invisible.

Premières chaleurs, avec des envies de faire trempette... Parmi les nombreuses petites bêtes invisibles dans les rivières du Sud-Aveyron, nage poisson particulièrement discret : le chabot commun ou *Cottus gobio*.

Les études génétiques réalisées sur cette espèce ont scindé le genre *Cottus* en huit espèces en France, difficiles à identifier à l'œil nu... Comme le chabot est un piètre nageur, les petits obstacles à la migration sont insurmontables pour lui. Ceci empêche la colonisation de nouveaux cours d'eau ou l'échange avec d'autres populations, et favorise alors l'isolement de populations, ce qui explique le nombre d'espèces. Avec le temps, cet isolement induit une baisse de la diversité génétique, qui risque de menacer la survie même de ces petits noyaux isolés.

## Une densité élevée dans le Durzon

Le chabot a un corps en massue, épais à l'avant et mince à l'arrière, avec une tête aplatie et volumineuse, qui lui permet d'avaler des proies de tailles très variées !

Son anatomie présente une particularité : ce poisson ne possède pas de vessie nata-toire. Et alors ? La vessie nata-toire se présente comme un sac rempli de gaz. Elle détermine la profondeur à laquelle le poisson flotte dans l'eau et lui permet ainsi de se mouvoir à la profondeur qu'il souhaite en ajustant sa densité à celle de l'eau dans laquelle il vit. La fonction principale de la vessie nata-



■ Le chabot a un corps en massue, épais à l'avant et mince à l'arrière.

MARTINE GUILMET

toire est de compenser le poids. Le poisson la vide pour plonger au fond et la remplit pour remonter à la surface. Cet organe sert de "ballast" au poisson et lui permet d'ajuster sa flottabilité en fonction des conditions de milieu qu'il rencontre. Le chabot n'est pas le seul à en être dépourvu, les thons et maquereaux, par exemple, n'en possèdent pas non plus. Le chabot ne mesure pas plus de 10 à 15 cm à l'état adulte. Sa taille varie en fonction de l'âge, mais aussi des ressources alimentaires et du sexe. Les habitats propices au chabot présentent schématiquement les caractéristiques suivantes : une hauteur d'eau comprise entre 5 et 50 cm ; une vitesse du courant de 30 à 50 cm/s et un fond à forte porosité et riche en anfractuosités (potentiel important d'abris adaptés à la taille des

différents individus). Il préfère les eaux fraîches et bien oxygénées et se rencontre principalement dans les petits cours d'eau. Le chabot vit dans "la zone à truite" des rivières. C'est la partie la plus amont des rivières, caractérisée par des eaux bien oxygénées et assez rapides, où vivent des plantes et des animaux adaptés au courant. Le chabot se trouve donc souvent en compagnie de la truite, sans qu'on observe de compétition alimentaire. En revanche, la truite est son principal prédateur. Pour preuve, les imitations de chabot font paraître d'excellents leurres pour la pêche à la truite...

Il vit au fond de l'eau, plaqué sur le substrat. Opportuniste, il reste caché sous les pierres, d'où il chasse à l'affût, capturant les proies (invertébrés) qui passent à sa portée.

La ponte a lieu de mars à avril selon un protocole particulier. Le mâle aménage un "nid", et invite la femelle à y coller 100 à 500 ovocytes aussitôt fécondés par le mâle. Il surveille et ventile les œufs pendant toute la période d'incubation (vingt à trente jours à 11 °C). Les larves, puis les jeunes alevins atteindront leur maturité sexuelle entre 1 et 3 ans, selon les conditions du milieu.

Ce petit poisson est très sensible aux pollutions et à l'uniformisation des rivières.

Dans certains tronçons du Durzon, affluent de la Dourbie, des études récentes ont mis en évidence une densité exceptionnellement élevée de chabots par endroits, qui équivalent à 25 000 chabots par hectare.

# La limace, un mollusque au pied musclé

**Nature.** Souvent peu attirantes, elles participent à la richesse de la biodiversité locale.

**G**lobalement peu appréciées pour leur apparence visqueuse, les limaces n'en sont pas moins des invertébrés très répandus sur notre planète. De taille très variable, inférieure à 10 cm jusqu'à plus de 20 cm, elles présentent une diversité de colorations étonnante : zébrures, taches, bandes, de couleur orange, blanc, noir, brun, gris...

## 103 000 espèces différentes

Comme l'escargot, *la limace* est un mollusque gastéropode. C'est grâce à son pied musclé que la limace se déplace, en contractant plusieurs muscles successivement. Ce mode de déplacement s'appelle la reptation. Pour avancer plus facilement sur terre, elle secrète un mucus qui lui permet de glisser sur tout support. Ce mucus lui a également permis de passer du monde aquatique au monde terrestre, en protégeant l'animal du dessèchement, mais elle reste cependant très dépendante de l'humidité.

Les ancêtres des limaces actuelles habitaient les océans.



■ La limace laisse toujours une trace derrière elle.

Ils ont évolué et se sont transformés au cours du temps, pour donner aujourd'hui quelque 103 000 espèces différentes, marines ou terrestres. Hormis l'adaptation au milieu terrestre grâce au mucus, l'évolution la plus importante a été la transformation des branchies en un poumon. Celui-ci consiste en une ouverture sur le côté droit, par laquelle entre l'air qui chemine alors jusqu'à une poche dans laquelle se trouvent de

nombreux petits vaisseaux sanguins.

## Maillon de la chaîne alimentaire

Chacun a pu remarquer que la tête possède quatre tentacules, dont les deux plus longs portent les yeux, constitués d'un cristallin, d'une cornée et d'un corps vitré, comme les mammifères. Mais de là à conclure que la limace a la même vision... En revanche, ces tentacules ont

aussi une fonction olfactive et tactile. Qui n'a pas "taquiné" une limace pour lui faire rétracter ses "antennes" ? Question reproduction, il est bien connu que les limaces, comme les escargots, sont hermaphrodites. Précision : bien que chaque individu soit pourvu des organes mâles et femelles, il n'est pas question d'autofécondation. Chaque individu sera bien successivement mâle puis femelle (ou inversement). Les 100 à 400 œufs sont pondus dans des endroits frais : le sol, sous l'écorce ou les pierres, dans des galeries de vers de terre.

Les limaces ne sont pas seulement les ennemies des jardiniers. Se nourrissant dans la litière, elles participent largement à la fertilisation des sols par décomposition de la matière. Et il ne faut pas négliger la ressource alimentaire que les limaces représentent pour de nombreux prédateurs : hérissons, blaireaux, oiseaux, taupes, musaraignes, orvets, crapauds... Comme on dit, tous les goûts sont dans la nature !

**CHRONIQUE RÉALISÉE  
PAR LE PARC NATUREL RÉGIONAL  
DES GRANDS CAUSSES**